

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Denis Maraval (*séance du lundi 26 mai 2003*)

Jean Tulard : Mes chers confrères, vous venez d'entendre l'homme le plus puissant de France, celui qui a un droit de vie ou de mort. Il y a en effet les grands hommes, que vous retenez Monsieur, et ceux que vous ne retenez pas. Les premiers restent dans la postérité, les autres tombent dans l'oubli. J'illustrerai ce propos en évoquant un merveilleux petit auteur de l'époque napoléonienne, adaptateur en France du *Baron de Crack*, Collin d'Harleville. Il eut droit à une notice dans le Grand et dans le Petit Larousse de la grande époque et puis soudain, il a disparu. Il n'est plus dans l'Encyclopædia Universalis, plus dans l'Encyclopédie Bordas et il n'a pas droit à une biographie chez Fayard. Collin d'Harleville est ainsi mort une deuxième fois. J'imagine donc les affres dans lesquelles vous plongent les choix que vous devez faire.

*
* *

Thierry de Montbrial : Existe-t-il un style français de la biographie qui se distinguerait du style américain ? Je me rappelle l'importante biographie que notre regretté confrère René Pomeau a consacrée à Voltaire. Il souligne dans l'introduction une approche plus intuitive et plus légère de la biographie à la française par opposition à la biographie anglo-saxonne plus précise et froide.

Les biographies françaises se vendent-elles bien à l'étranger lorsqu'elles ont été traduites ?

Où est la frontière entre la biographie d'un homme et la biographie prétexte ? J'ai lu une biographie de Clovis, sur la vie duquel on ne possède pas beaucoup de détails. Il s'agit là sans doute, non pas d'une biographie véritable, où la dimension psychologique serait importante, mais d'un prétexte pour rassembler et présenter des informations sur une époque.

Quels sont les rapports de l'auteur et de son sujet ? L'auteur traite-t-il généralement vraiment son sujet ou bien – à l'extrême – le sujet n'est-il qu'un prétexte pour l'auteur à parler de lui-même ? Est-il possible de séparer complètement l'auteur et son sujet ?

*
* *

Claude Dulong-Sainteny : Puisque la biographie est un perpétuel recommencement, comment pouvez-vous déceler dans les manuscrits un plagiat ? Et comment réagissez-vous ? A l'inverse, si vous constatez dans un ouvrage publié ailleurs un plagiat de l'un de « vos » auteurs, quelles dispositions prenez-vous ?

*
* *

Jean Baechler : Vous avez rapporté l'éclipse de la biographie en France, d'une part, à l'idéologie, d'autre part, au nouveau roman, et, inversement, une résurrection de la biographie à une

éclipse de l'idéologie et à une certaine déconfiture du nouveau roman. Votre thèse peut être confortée d'une manière forte par une comparaison avec la Grande Bretagne et peut-être aussi les Etats Unis, où, me semble-t-il, il n'y a jamais eu d'éclipse et où, concurrentement, il n'y a pas d'intellectuels, ou si peu, et peu d'idéologie, et où le roman romanesque a toujours été florissant. Je me demande donc s'il n'existe pas, comme vous l'avez soutenu, toute une série de marqueurs de la production dont résulte, entre autres, l'éclipse ou la prospérité de la biographie.

Pour avoir dirigé une collection dans les années soixante-dix, j'avais été frappé à l'époque par un succès tout à fait extraordinaire, celui de l'autobiographie. Il s'agissait très précisément de l'autobiographie de Guy Bedos. Bien entendu, l'éditeur a poursuivi dans cette voie et le succès s'est confirmé. Pensez-vous qu'il y ait un certain entraînement entre le succès de la biographie et celui de l'autobiographie, les deux étant des indices d'une réaction contre une certaine stérilité dans l'appréhension de l'humain ?

*
* *

Gabriel de Broglie : J'aimerais connaître l'avis de notre conférencier sur ce qui me semble être un caractère assez français de la biographie et que j'appellerai « la sympathie du biographe ». Il semble en effet que s'établisse dans notre pays, assez naturellement, une entente pour que l'auteur d'une biographie manifeste une certaine sympathie envers son sujet. Cependant, pareille tradition ne se retrouve nullement dans les travaux scientifiques d'histoire, ni non plus dans la critique littéraire. Par ailleurs, à l'étranger, ce caractère français n'est pas toujours présent. En Grande Bretagne domine plutôt la tradition inverse, celle de l'aigreur ou de l'acidité du biographe. Aux Etats Unis existe une autre tradition, tout aussi remarquable, celle du procès biographique, qui utilise la dramaturgie de l'accusation, de la défense et finalement du jugement.

Quel est le point de vue de l'éditeur sur cette tradition française et sur les traditions étrangères ?

*
* *

Pierre Tabatoni : Vous avez remarqué que le troisième âge, voire le quatrième, constitue pour les biographies un débouché de qualité, parce que les gens ont le temps, la culture et des amis avec lesquels ils peuvent s'entretenir de ce qu'ils lisent. En revanche, vous dites implicitement que la jeunesse ne lit pas et que lui manque la culture historique et séquentielle de ses aînés. Mais les jeunes générations s'intéressent aux personnes et, dans la mesure où la biographie installe une personne dans une époque, il me semble qu'il y a là une voie à explorer.

Est-ce que le goût croissant pour la biographie se manifeste également pour les mémoires ?

*
* *

Marcel Boiteux : Quelques questions mineures. Quant à la longueur, parfois décourageante, des biographies, vous avez indiqué que vous ne vous autorisiez pas à contraindre les auteurs. Mais ceux-ci, par auto-entraînement, ne se sentent-ils pas obligés de faire long pour

respecter une sorte de loi du genre, alors qu'un texte un peu plus ramassé ferait à la fois le bonheur de l'éditeur, de l'auteur et du lecteur ?

Vous avez d'autre part indiqué les critères que vous reteniez pour choisir vos auteurs. Le style n'y figure pas. On est pourtant confronté de plus en plus souvent à des textes dont les longueurs et les négligences sont visiblement involontaires.

Enfin, puisque le débat s'est étendu des biographies aux mémoires et autres autobiographies, les éditeurs ne se prêtent-ils pas à une sorte de tromperie en omettant de faire figurer à côté de la signature du héros, celle du personnage qui a réellement écrit l'ouvrage, au moins dans les cas où ce dernier est le véritable auteur et pas un simple plumitif ?

*
* *

Roland Drago : Je souhaiterais aborder le problème des rapports entre l'auteur et l'éditeur et celui de l'influence de l'un sur l'autre, à propos du titre ou du sous-titre, ou encore à propos du texte. Quels sont les éléments du texte que l'éditeur modifie ou infléchit ? Autrement dit, y a-t-il une doctrine éditoriale ?

On intègre souvent dans les biographies des textes entiers de l'auteur dont on fait la biographie. N'est-ce pas là une solution de facilité et un procédé quelque peu abusif ?

*
* *

Jacques Dupâquier : C'est à travers votre *Louis XI* que j'ai découvert le genre biographique, dont j'avais été éloigné pendant longtemps, par le marxisme d'une part et l'école des annales de l'autre. Mais ce n'était pas tout à fait symétrique. L'école des annales ne niait pas les grands hommes, mais elle ne les trouvait pas intéressants. Chez les marxistes, il y avait les bons grands hommes et les mauvais. Les marxistes n'ont donc pas rejeté le genre biographique, mais ils l'ont pratiqué de manière très spéciale.

J'aimerais attirer votre attention sur de nouveaux titre biographiques. Notre collègue Alain Corbin a eu l'idée géniale dans un village du Perche d'ouvrir des documents au hasard. Il est tombé chez un certain Jean-François Pinagot dont il a entrepris de raconter l'histoire. Ce modeste sabotier normand n'a certes pas laissé de documentation abondante sur sa vie, mais Alain Corbin l'a fait revivre dans le contexte de la France rurale du XIX^e siècle. Aujourd'hui, beaucoup de généalogistes seraient capables de produire des biographies passionnantes, quoiqu'assez spéciales puisqu'elles ne concernent pas des hommes célèbres.

N'y a-t-il donc pas, dans cette optique, moyen de renouveler le genre biographique ?

*
* *

Jacques Leprette : A peu près à mi-chemin de votre exposé, vous avez entrouvert une porte vers l'immense territoire des biographies non françaises. Pourquoi ce champ n'est-il pas mieux exploré et mieux exploité ? La France aurait-elle le monopole des grands hommes ? L'obstacle principal serait-il le coût de la traduction ?

*
* *

Marianne Bastid-Bruguère : Dans la longue série de biographies que vous avez publiées, toutes ne se sont pas vendues avec un égal bonheur. J'aimerais savoir si le succès relatif tien au personnage de la biographie, à l'auteur, au style de l'auteur ou à sa méthode, privilégiant la psychologie du personnage ou plutôt les circonstances extérieures.

Permettez-moi enfin une observation. L'idéologie n'est pas forcément un obstacle à la biographie. En Chine, où a régné de façon absolue l'idéologie marxiste, la biographie est certainement le genre historique le plus honoré.

*
* *

Réponses : Nous avons chez Fayard, maison de littérature générale, bon nombre de livres d'idées ou de mémoires d'hommes politiques ; nous avons également beaucoup de travaux d'histoire, beaucoup de biographies. Mais nous veillons toujours à ne pas mélanger les genres.

Si des grands hommes politiques, et il en est dans cette salle, nous faisaient l'honneur de vouloir écrire pour Fayard, nous ne leur demanderions certainement pas de rédiger une biographie. Nous savons trop qu'un homme politique n'a pas le temps de se consacrer véritablement à l'écriture. Quand il l'a, c'est qu'il est retiré des affaires.

A Thierry de Montbrial : Nous suivons assez régulièrement la production des confrères étrangers. Empiriquement, je me suis aperçu que très peu d'ouvrages pouvaient convenir à un public français. Néanmoins, nous faisons des traductions – nous l'avons fait pour l'ouvrage d'un médiéviste américain sur Philippe-Auguste – lorsque nous tombons en France sur une espèce d'aporie, c'est-à-dire lorsque nous sommes convaincus que le travail d'un historien étranger sera forcément meilleur que celui de ses homologues français. Mais cela est rare. Nous avons ainsi renoncé à traduire en français l'immense travail de Renzo de Felice sur Mussolini car nous ne l'estimons pas lisible par un public français.

On peut sans doute parler d'une exception française en matière de biographie. Nous vendons assez bien les droits dans les pays latins, notamment en Italie. Cela est beaucoup plus difficile aux Etats-Unis. Nous ne sommes parvenus à leur vendre les droits de l'excellent livre d'Etienne Taillemite sur Lafayette, ni non plus ceux du livre de Jean-Baptiste Duroselle sur Clemenceau, alors que l'épouse de l'auteur était américaine.

En France, une biographie réussie est celle dans laquelle on retrouve, plus ou moins, le schéma braudélien : cadre très général, temps un peu plus court, puis l'événement instantané que représente la biographie.

Je trouve vos reproches concernant les « biographies prétextes » injustes, notamment en ce qui concerne Clovis. Il n'est pas tout à fait vrai que l'on manque d'informations. Quand on se met à travailler sur un personnage, on trouve toujours quelque chose. Prenons l'exemple du livre de Pierre Chaunu et Michèle Escamilla sur Charles Quint. Théoriquement Karl Brandt avait tout écrit, mais il n'empêche que le regard porté par Pierre Chaunu et Michèle Escamilla a apporté un éclairage nouveau.

L'identification de l'auteur avec son sujet est rare. L'historien rompu à sa discipline sait prendre avec son sujet la distance nécessaire à l'objectivation et à l'objectivité.

A Gabriel de Broglie : Les cas d'empathie ou de sympathie sont en revanche assez nombreux. J'ai connu un cas étonnant. J'avais passé commande d'une biographie de Franco à une dame très à gauche qui, après une réticence marquée, a reconnu des qualités et des côtés positifs au caudillo.

A Claude Dulong-Sainteny : Nous travaillons beaucoup par commande, ce qui nous apporte une certaine garantie concernant l'originalité des textes. Nous connaissons en effet l'intégrité et le sérieux de nos auteurs. Néanmoins, il se peut que nous publions un jour ou l'autre un plagiat, simplement en raison de l'impossibilité matérielle de comparer tous les manuscrits que nous recevons avec l'ensemble des productions sur le même sujet.

Dans les cas de plagiat inverse, c'est-à-dire lorsque un de nos auteurs est plagié, nous nous tournons naturellement vers les tribunaux qui, régulièrement, condamnent les plagiaires. Il arrive même que soit retiré de la vente un ouvrage coupable.

A Jean Baechler : L'autobiographie participe du mouvement de culture de l'ego et connaît effectivement un réel succès. Pour notre part, nous veillons à ce que les autobiographies soient bien l'oeuvre des personnages concernés et non celle de plumes mercantiles.

A Pierre Tabatoni : Quand j'ai parlé du public que représente le troisième âge, c'était par surcroît. Il est bien évident qu'il existe un autre public, qui commence avec les étudiants. Toutefois, il apparaît, d'après les libraires, que le lectorat jeune est en train de s'effriter.

A Marcel Boiteux : Le reproche sur le style, je ne le prends pas pour nos productions. Nos auteurs sont, dans leur très grande majorité, des humanistes qui savent écrire.

Pour ce qui est de la longueur des livres, nous veillons toujours à ce qu'un sujet assez mince ne soit pas traité en 600 pages.

A Roland Drago : Le dialogue éditeur auteur m'intéresse beaucoup. Il n'y a toutefois pas de doctrine. Il faut traiter au cas par cas. Le dialogue est parfois âpre, mais il n'existe pas de critères généraux applicables dans tous les cas.

A Jacques Dupâquier : En tant que lecteur et en tant qu'historien, j'ai beaucoup apprécié l'ouvrage de Corbin. Mais les biographies d'inconnus ne me paraissent pas, en tant qu'éditeur, offrir de vastes possibilités. On peut s'y risquer de temps à autre si le sujet est peu connu, voire inconnu, mais si l'auteur est illustre. Jean Tulard ici présent a sauvé Joseph Fiévée. Fiévée par un inconnu ne se serait pas vendu alors que Fiévée par Tulard a été réédité deux fois.

A Jacques Leprette : Les biographies non françaises comprennent deux catégories : d'une part, les biographies sur des sujets étrangers. Mais il est rare que le public soit spontanément porté vers ces sujets, aussi convient-il d'avoir un auteur illustre pour compenser le défaut de notoriété du personnage. Nous en avons eu récemment un exemple avec le *Catherine II* d'Hélène Carrère d'Encausse.

La deuxième catégorie comprend les livres étrangers sur des sujets de toutes nationalités. Jamais nous ne renonçons à les éditer pour des raisons de coût de traduction. Nous n'avons pas hésité à publier l'énorme ouvrage de Lothar Gall sur Bismarck.

A Marianne Bastid-Bruguière : Les raisons du succès ou de l'échec d'un livre ne peuvent être déterminées qu'après coup et avec une grande marge d'incertitude. On ne sait pas toujours pourquoi un livre que l'on trouve excellent ne marche pas, ni pourquoi un livre moyen remporte un énorme succès. Cela tient sans doute à l'air du temps.

En conclusion, je dirai que l'éditeur se doit en toutes choses de faire preuve d'humilité car il est souvent confronté à des phénomènes qui le dépassent.

*
* *